



Montréal, le 14 février 2025

M. François Legault
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le Premier Ministre,

En tant que président de la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec, j'ai consacré ces dernières années à promouvoir le rôle essentiel des contrôleurs routiers et à améliorer leur sécurité au travail.

Parmi les enjeux prioritaires pour nos membres, la question de l'armement et de l'accès au CRPQ reste cruciale. Ces dossiers, qui découlent de plaintes déposées à la CNESST en matière de santé et sécurité, ont fait l'objet d'une entente avec deux de vos ministres. Pourtant, malgré cette reconnaissance, le gouvernement (votre bureau) a choisi de soumettre la question au Tribunal administratif du travail, retardant ainsi des mesures essentielles à la protection de vos agents.

Le présent contexte politique et les relations avec le gouvernement américain laissent paraître des problèmes de contrôle aux frontières du Québec, pour lesquels nous devrions faire partie de la solution. D'un côté, il semble que votre gouvernement se questionne sur le dossier de l'armement de nos membres et de l'accès au CRPQ et de l'autre côté, il est clair que nous pourrions avec ces outils contribuer de façon marquée à la cause nationale en lien avec la crise du Fentanyl, des drogues, et de tous ce qui illégal dont le transit se fait par camion. Pendant ce temps, mes membres se sentent sous-utilisés, car il est indéniable que le gouvernement manque de moyens pour exercer ces contrôles.

Vos constables contrôleurs routiers sont les seuls agents de la paix au Québec ayant le pouvoir légal de faire ouvrir tout espace de chargement sans mandat. Cette capacité nous place en première ligne dans la lutte contre le transport de marchandises illicites, notamment le fentanyl et ses précurseurs dont nous n'avons aucune connaissance ou formation, ainsi que les stupéfiants et les armes à feu.

Lors du G7 de Charlevoix, la GRC avait d'ailleurs reconnu notre rôle en nous impliquant dans les contrôles. Cela est paradoxal qu'une entité fédérale réalise l'impact de nos fonctions alors que dans le cas actuel, une forme d'inertie enveloppe vos ministères et certaines instances provinciales.

Mes membres sont reconnus comme offrant un niveau de contrôle, de sécurité et de surveillance important sur les routes du Québec. Nos pouvoirs, notre rôle et nos missions sont assez méconnus, malgré tout, avec des moyens de protection réduits, nous assumons un rôle important pour la sécurité de la population.

Pour votre gouverne, nous interceptons plus de 100 000 véhicules par année, et encore à ce jour, il nous est impossible d'inscrire un renseignement dans le CRPQ qui servirait aux policiers, ou de connaître la teneur d'un mandat! En 2022, nous avons procédé à une saisie de 700 000 comprimés. [Drogue: plus de 700 000 pilules saisies | JDM](#)

Je désire être clair, nous ne désirons pas remplacer les policiers ou les agents frontaliers avec qui nous travaillons souvent en partenariat, notre mandat est déjà bien large, mais je constate encore qu'il manque une reconnaissance du gouvernement dans notre capacité d'intervenir dans le dossier actuel et dans plusieurs autres (Chauffeur Inc. Etc), nous devrions aussi être impliqué avec le « tsar » du fentanyl. Mon but premier est d'éviter le décès d'un de mes membres par un manque de connaissances, de formations et d'équipements.

Je reste disponible pour toute discussion à ce sujet, et vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations distinguées.

Jean-Claude Daignault
Président,
FCCRQ

CC: Geneviève Guilbault, ministre MTMD
François Bonnardel, ministre MSP
Simon Jolin Barette, ministre de la Justice
Éric Ducharme, président SAAQ
Guy Tremblay, Directeur général CRQ
Johanne Beausoleil, Directrice générale SQ
David J. McGuinty, ministre de la Sécurité publique fédéral
Yvon Barrière, vice-président AFPC